**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 65 (1920)

Heft: 2

**Artikel:** Réorganisation militaire

Autor: Fuldon

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-340304

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Réorganisation militaire.

Le problème de la réorganisation de notre armée, posé par le colonel Sarasin dans le dernier numéro de la *Revue militaire* suisse, donne lieu à des discussions très intéressantes. Les sociétés d'officiers s'en occupent. Plusieurs de nos camarades nous ont donné leurs idées par écrit. Voici, entre autres, celles d'un alpin.

Le colonel Sarasin a dit en substance : « On aboutirait ainsi à la formation de 8 divisions de 3 régiments chacune. 2 seraient organisées en divisions de montagne. »

Pendant bien longtemps, la Suisse fut seule parmi les puissances alpines à ne pas posséder de troupes de montagne. Après de longues tergiversations et de prudents essais, les brigades de montagne actuelles furent créées. Cela se passait hier encore. Devons-nous aujourd'hui les démolir pour rebâtir 2 divisions dont chacune d'elles ne vaudrait guère mieux en puissance que l'ancienne brigade.

A mon humble avis, nous devrions tendre tous nos efforts pour obtenir la transformation de nos 4 brigades en 4 divisions de montagne à 3 régiments de 3 bataillons chacune.

Je sais bien que le but de notre réorganisation militaire est de créer un organisme nouveau dont la vitalité puisse être assurée par les maigres ressources budgétaires qui seront mises à notre disposition. Mais il serait facile d'opérer la transformation proposée sans qu'il en coûte pour l'instant tout au moins un rouge liard.

La grosse économie à trouver se reporterait par contre sur nos divisions de plaine dont le nombre se réduirait à 4 unités d'armée de 3 régiments pour rester dans les limites de l'étude présentée par le colonel Sarasin.

Je mets à la base de ma proposition un facteur d'ordre moral, si je puis dire.

Nos brigades de montagne possèdent à l'heure actuelle un très haut degré d'esprit de discipline, d'abnégation, qu'elles ont acquis pendant leur rude service en terrain accidenté où l'éducation morale du soldat devait rechercher ses inspirations ailleurs que dans la mise en scène de féeries à grand spectacle.

Le rayon de recrutement de ces brigades comprend des régions agricoles et montagnardes où le patriotisme est bien vivace. Je propose donc ceci : continuons à recruter le 80 ou même le 85% des jeunes gens de ces régions pour constituer nos 4 divisions de montagne et descendons jusqu'au 50% dans les centres industriels où pourrait régner l'esprit des Jungburschen. A ceux qui pourraient trouver ce procédé anormal, je dirai que ce n'est pas en répartissant dans toute la récolte les fruits gâtés que nous améliorerons ceux-ci ; enlevons au contraire sans barguigner toute la pourriture qui se présente et soignons précieusement notre reste. La débilité physique est bien une cause d'élimination ; les tares morales ne mériteraient-elles pas la même considération.

Je ne prétends pas d'ailleurs qu'un tel « pourcentage » de recrutement soit une nécessité purement morale ; c'en est une qui tient tout aussi bien de la constitution physique de notre jeunesse. Le 80 % de nos montagnards fournira un élément qui physiquement sera d'une aussi grande valeur que celui qui nous sera donné par le 50% de nos citadins.

L'on me dira qu'en se contentant d'équiper deux divisions de montagne seulement au lieu de quatre, l'on pourra fort bien procéder au même recrutement intensif de nos montagnards quitte à en affecter le surnombre aux troupes de plaine. Mais ce serait alors un crime de négliger ainsi les aptitudes spéciales que ces jeunes gens offrent pour le service en montagne.

On veut bien m'objecter également qu'en donnant une telle proportion aux troupes de montagne, l'on risque d'inculquer à l'armée entière un esprit mesquin de défensive en lui laissant entrevoir, par cette organisation même, une activité guerrière qui serait destinée à ne se développer que dans nos Alpes seulement; qu'au contraire il faut lui faire comprendre qu'elle aurait à se porter résolument en cas de besoin dans la plaine qui s'étale au pied de nos monts.

Nul n'est plus opposé que moi à la conception du rôle purement défensif que d'aucuns voudraient faire jouer à notre organisme militaire Mais reconnaissons qu'aucune troupe n'est mieux appelée à développer en elle l'esprit d'offensive que les troupes de montagne et cela par la nature même du terrain où elles évoluent. Et regardons hors de nos frontières. S'y trouve-t-il un seul territoire y compris celui du nord qui n'offre tout d'abord comme premier obstacle à franchir une nature montagneuse dans laquelle nos 4 divisions de montagne trouve-raient en cas de nécessité un merveilleux champ d'activité, dans lequel elles pourront ouvrir la voie à nos divisions de plaine.

Et avec les progrès actuels de notre industrie, rien ne sera plus aisé que de transformer nos troupes de montagne en troupes de plaine par l'emploi des trains de camions automobiles remplaçant nos convois muletiers que nous pourrons alors renvoyer à leurs pâturages jusqu'à prochain emploi. La tête, le cœur et les jambes de nos montagnards opèreront la transformation du reste.

Me sera-t-il permis d'affirmer que nous nous trouverons par contre dans l'impossibilité de transformer nos 6 divisions de plaine en troupes de montagne le jour où les fluctuations du combat nous y obligeront.

Il est du reste facile de trouver dans la dernière guerre de nombreux exemples dans lesquels les troupes alpines ne sont pas restées collées à leurs monts neigeux. Si les Alpins français ont été terriblement décimés dans leur superbe raid sur Mulhouse, la responsabilité de leur échec ne repose nullement sur leur caractère de troupes de montagne.

J'ai dit que la transformation de nos 4 brigades en 4 divisions de montagne ne coûterait pas un liard et qu'elle permettrait de porter nos économies ailleurs. Permettez-moi d'entrer dans quelques détails.

Après avoir vu longuement à l'œuvre nos troupes de montagne dans tous les terrains et dans tous les genres d'exercices, je ne puis qu'en tirer cette conclusion (que l'on me pardonne une telle témérité) : nos bataillons d'infanterie de montagne sont trop volumineux, trop lourds, trop « formidables ». En montagne il ne s'agit pas tant d'avoir d'énormes masses qui traînent leur force colossale par monts et par vaux, que de pouvoir disposer d'unités légères, souples, alertes, qui puissent gagner de vitesse l'adversaire et résoudre en leur faveur le plus rapidement possible les nombreuses tâches tactiques qui surgissent comme à plaisir dans toute action en terrain montagneux.

Ici la bataille ne sera pas toujours gagnée par celui qui sera susceptible de mettre en ligne le plus grand nombre de fusils, donc qui disposera de la supériorité numérique, mais elle le sera plus souvent au contraire par celui qui aura pu faire jouer assez vivement ses jambes pour amener « à temps » un nombre même restreint de fusils.

Entendons-nous bien ; il ne s'agit pas de diminuer le nombre de nos fusils de montagne, puisque aussi bien, c'est cette crainte qui me fait prendre la plume. Il s'agit, théoriquement pour l'instant, de remplacer un corps énorme d'un millier d'hommes par deux compositions de cinq cents hommes chacune, ce qui aura pour effet de donner à cette même masse un nombre double de chefs ; partant un plus grand nombre de petites unités légères et agiles fortement encadrées d'officiers subalternes et de sous-officiers en proportion telle que les nombreuses subdivisions tactiques disponibles seront à même de résoudre aisément la multitude des tâches que l'on voudra bien leur confier.

Il faut donc pour atteindre ce but bien déterminé, organiser des bataillons à 3 compagnies plus 1 compagnie de mitrailleurs, comme le propose le colonel Sarasin. Il faut de plus réduire l'effectif de la Cp. mont. à 140 fusils environ qui seront répartis en 4 sections de 35 hommes.

Sur le papier, c'est-à-dire dans les contrôles de corps, l'incorporation serait augmentée pour chaque unité du 50% de façon à lui permettre d'atteindre constamment un total de 200 fusils ; nous pourrions alors obtenir dans les cours de répétition des effectifs à peu près normaux avec les 4 plus jeunes classes d'âge qui ne présentent presque aucun déchet depuis l'école de recrues. En cas de mobilisation cet effectif supplémentaire servirait, comme le dit encore le colonel Sarasin, à constituer des dépôts dans lesquels on entrainerait intensivement les

hommes des anciennes classes qui auraient perdu de leur valeur individuelle.

N'oublions pas qu'avec les effectifs actuels de 200 fusils par compagnie, nous incorporons en plus le 15% d'hommes surnuméraires, soit une moyenne de 30 hommes qui deviendraient dès lors disponibles comme nous le verrons plus loin pour la création de nos nouvelles unités.

Le problème est donc de transformer nos brigades de 2 régiments en divisions à 3 régiments. Rappelons entre parenthèses que nos brigades de montagne avec leur composition actuelle sont en fait de petites divisions autonomes, ce qui est encore un motif de plus pour ne pas les réduire à deux divisions seulement.

Prenons comme exemple la transformation de la Br. mont. 3. Elle comprend 5 bataillons.

En réduisant ceux-ci à 3 Cp. de fusiliers, nous obtenons un premier gain de 5 compagnies.

La brigade comprend 20 compagnies de fusiliers. Par la récupération des 30 hommes surnuméraires dont nous parlions plus haut et que l'on pourra soustraire à toutes les anciennes formations d'unités, l'on obtient 600 fusils, ce qui nous procure un second gain de 4 compagnies, soit un gain total de 9 compagnies qui nous serviront à mettre sur pied les fusiliers de 3 bataillons nouveaux.

5 bataillons anciens et 3 récupérés nous donnent déjà 8 bataillons.

La brigade comprend encore actuellement 5 Cp. de mitrailleurs et il nous en faut 9.

Il reste donc à trouver au total 1 bataillon de fusiliers et 4 compagnies de mitrailleurs.

On se procurerait aisément ce bataillon de montagne en transformant l'un des bataillons fribourgeois qui, du reste serait appelé à disparaître dans la nouvelle formation des divisions de plaine.

On étofferait de même 4 nouvelles compagnies de mitrailleurs en y versant les nombreux éléments de nos Alpes et Préalpes vaudoises qui figurent encore bien à tort dans le Bat. fus. 7 et dans le Bat. car. 1, ainsi qu'en opérant la transformation de la compagnie de mitrailleurs du bataillon fribourgeois.

On se procurerait aussi de bons éléments montagnards dans notre Jura vaudois, car point n'est besoin d'être un acrobate des hautes cimes pour devenir un parfait soldat de montagne.

Le matériel des nouvelles compagnies de mitrailleurs serait tout trouvé en utilisant celui que la réduction des bataillons de plaine procurera.

Je n'ai pas la prétention d'avoir par ces quelques remarques prouvé la possibilité de mettre sur pied sans coup férir nos 4 futures divisions de montagne. Il y a d'autres questions épineuses que je ne méconnais pas et qui se concilient mal avec le chapitre des économies. Je ne veux citer entre autres que celle de l'artillerie.

Notre Chef d'Etat-major général nous a appris que nous avions à l'étude, en ce moment même, deux modèles de mortiers de montagne, l'un de 7,5 cm., l'autre de 16 cm. qui peuvent tirer avec une précision satisfaisante jusqu'à une portée de 1400 m. Matériel et munitions peuvent être construits dans le pays. Et je veux croire que dans notre maigre budget militaire de 40 millions, tout poste ne sera pas biffé pour la construction de nouveau matériel de guerre.

En outre notre artillerie de campagne qui conserve aujourd'hui encore toute sa valeur, devrait être maintenue, avec l'appui de la landwehr peut-être, dans l'intégralité de ses 72 batteries dont quelques-unes serviraient à renforcer nos divisions de montagne lorsqu'elles se trouveraient en terrain propice.

La question des convois n'est pas insoluble; nous ne disposons il est vrai que d'un nombre restreint de bêtes de somme; mais par la diminution du nombre d'unités des nouveaux bataillons de montagne et par la réduction apportée aux effectifs de ces unités, il y a relativement un petit nombre d'hommes nouveaux à faire entrer dans les divisions proposées. Par conséquent en remaniant également la composition des convois et des trains muletiers, l'on parviendrait au but avec les bêtes de somme que nous possédons à ce jour.

La Confédération pourrait répéter ce qu'elle a fait pendant

la mobilisation, soit importer des mulets étrangers qu'elle acclimaterait et revendrait à nos montagnards qui y trouveraient un gain considérable pour l'exploitation de leurs pâturages; et l'Etat n'y irait en aucune façon de ses deniers.

Dans quelles conditions s'effectuerait le recrutement de nos troupes de montagne dans tout le territoire suisse ?

25 000 jeunes gens se présentent annuellement devant les commissions de visite sanitaire.

6000 appartiennent déjà aux arrondissements de recrutement des troupes de montagne. Par l'adjonction de nouveaux territoires (comme par ex. Fribourg, le Jura, etc.) ce nombre serait porté à 8000.

Le 80% de ce dernier chiffre serait recruté, ce qui nous donnerait un contingent annuel de 6400 recrues à répartir entre les quelque 180 unités (fusiliers, mitrailleurs, artilleurs, sapeurs-convoyeurs, sanitaires, etc.) de nos 4 nouvelles divisions de montagne. Nous aurions ainsi un appoint annuel de 35 hommes environ par unité et par classe d'âge. Nous irions aux cours de répétition avec des effectifs réglementaires puisque 4 classes y seraient appelées et que ces jeunes classes n'offrent comme je l'ai dit presque aucun déchet.

A titre documentaire, constatons qu'il resterait pour le solde de l'armée (4 divisions de plaine, fortifications, troupes d'armée, etc.) 17 000 jeunes gens à examiner, dont le 50% serait recruté et formerait un effectif de 8500 recrues, lesquelles avec les 6400 recrues de montagne formeraient un contingent annuel de 15 000 hommes, minimum extrême que nous devrions instruire si nous ne voulons pas laisser tomber notre armée dans la décadence la plus certaine.

Capitaine Fuldon.